



• **BIO 63** •

Les Agriculteurs **BIO** du Puy-de-Dôme

Présentation de Bio 63

Bio63 est une association créée en 1994 par des producteurs bio dans l'objectif de développer une **agriculture biologique cohérente, durable et solidaire dans le Puy de Dôme et de favoriser la mise en réseau des acteurs locaux.**

Pour cela, Bio 63 s'appuie sur un réseau de 170 fermes adhérentes et de plus de 30 personnes physiques et morales (lycée agricole, magasins et artisans bio, citoyens...).

Elle est dirigée par un Conseil d'Administration et compte aujourd'hui trois salariées à temps plein au service du développement de l'agriculture biologique dans le Puy de Dôme :

Elodie de Mondenard

Sensibilisation des conventionnels, accompagnement à la Conversion

Accompagnement technique Grandes cultures et élevage

elodie.bio63@aurabio.org – 04 73 44 45 28 / 06 87 10 85 39

Aurélie Crevel

Accompagnement technique Transformation, circuits courts, restauration collective

Actions de promotion / Communication

Animation collective volailles et apiculture

aurelie.bio63@aurabio.org – 04 73 44 45 28 / 07 89 41 88 75

Florence Cabanel

Coordinatrice

Accueil installation, aides, animation collective porc, veille filières longues

Accompagnement de projets de territoires

florence.bio63@aurabio.org – 04 73 44 45 28 / 06 31 92 89 80

Contrat territorial Sources Dordogne Sancy Artense 2017 - 2022

Le contrat est porté par le Parc Naturel des Volcans d'Auvergne et le volet agricole est animé par la Chambre d'Agriculture du Puy-de-Dôme.

Contexte du territoire

- Zone très majoritairement d'élevage bovin lait – viande
- Présence importante de zones humides
- Zone d'altitude à forte pluviométrie
- Population faible et vieillissante
- Enjeux de préservation de l'eau : qualitatif (eau potable) et usage touristique
- Peu de fermes en bio présentes sur le territoire, des projets de conversion en cours.



Objectifs

L'objectif des actions proposées est de développer des pratiques durables au sein des exploitations conventionnelles (réflexions sur le chargement, fertilisation organique, aménagement des points d'abreuvement, limitation des traitements vétérinaires...). Ces évolutions peuvent conduire à des conversions à l'agriculture biologique, pérennisant ainsi les pratiques plus vertueuses accompagnées. Un travail de structuration des débouchés en lien avec ces changements de pratiques sera réalisé afin d'essayer d'obtenir une valorisation économique à long terme de ces changements, indépendamment des politiques publiques.

Bio 63 propose en 2018, au démarrage du Contrat, d'étudier le potentiel de développement de l'agriculture biologique sur ce territoire. Ce travail permet d'enrichir le diagnostic agricole du territoire et d'orienter les actions opérationnelles dès 2019 en réponse aux enjeux identifiés.

Action : Étudier le potentiel de développement de l'agriculture biologique

Partenaires : Organisations Professionnelles Agricoles, acteurs des filières, collectivités, PNRVA, associations de protection de l'environnement, Agence de l'eau Adour Garonne, Conseil Départemental, Conseil Régional...

- Objectif : Mettre en évidence les éléments favorables au développement de l'AB ainsi que les freins, afin d'adapter une stratégie d'actions permettant de les lever.
- Cette étude constitue le préalable à la construction d'un plan d'action le plus adapté au contexte local, permettant par la suite d'augmenter les surfaces en AB sur la zone. Elle se base sur l'utilisation d'une grille d'analyse des territoires, élaborée par le réseau FNAB à cet effet, et s'organisera autour de 5 axes :
 - Axe 1 : Potentiel de production
 - Axe 2 : Potentiel local de consommation de produits AB
 - Axe 3 : État et possibilités de structuration des filières – Organisation de la commercialisation des produits biologiques
 - Axe 4 : Contexte politique local
 - Axe 5 : Pression réglementaire sur le territoire

Date de restitution : 4 septembre 2018 à Bagnols (63)

Contact de l'étude : Marie Redon - marie.bio63@aurabio.org - 04 73 44 45 28

Ce projet est réalisé avec le soutien de l'Agence de l'Eau Adour Garonne et du Conseil départemental du Puy de Dôme

